

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 décembre 2021

Membres excusés : BUSI Maryline, Isabelle DUCROT, Anthony BORGES

Ordre du jour : 5 ajouts à l'ordre du jour, remplacement d'un agent, modification du tableau des effectifs, modification heures d'ouvertures Agence Postale Communale, indemnités de conseil et réfection toit école bâtiment ouest.

Les membres acceptent le dernier compte-rendu de conseil.

### - **Délibération cadre « Espace de la Forge »**

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération cadre pour « l'Espace de la Forge ».

Le conseil accepte à l'unanimité la présente délibération.

### - **Remplacement d'un agent**

Madame GAMBÉY Aurélie informe de la démission de Mme DENNLER Bettina pour le poste de surveillance du temps méridien et aide service cantine à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022. Après retrait de Monsieur Le Maire, le conseil accepte à l'unanimité que Mme MERGNAC remplace Mme DENNLER jusqu'à la fin de l'année scolaire. Les heures effectuées lui seront rémunérées en heures complémentaires en plus de ces heures de l'agence postale communale et la garderie périscolaire.

### - **Modification du tableau des emplois**

Monsieur le Maire informe que suite au départ de Mme DENNLER Bettina il convient de modifier le tableau des emplois comme suit au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Adjoint technique passe de 13.06/35<sup>ème</sup> à 6/35<sup>ème</sup>

Création du poste d'adjoint technique à 7.06/35<sup>ème</sup>

### - **Modification des horaires d'ouverture au public de l'Agence Postale Communale**

Monsieur le Maire rappelle les heures d'ouverture de l'agence postale communale, et propose de les modifier comme suit : mardi, jeudi et vendredi à 8h30 à 11h45, mercredi 8h30 à 12h00 et samedi 8h30 à 11h45.

### - **Subventions**

Monsieur le Maire informe d'une demande de subvention du Sou de l'école de 50€ (sapins) et de 230€ au Comité de Restauration de l'Eglise (Cédérom monument aux morts). Le conseil accepte ces subventions.

### - **Indemnités de conseil**

Monsieur le Maire informe qu'il convient de prendre une délibération pour verser une indemnité de conseil à notre receveur du trésor public. Le conseil accepte à l'unanimité.

### - **Réfection toit école bâtiment ouest**

Monsieur le Maire rappelle qu'il avait été décidé de refaire les 2 toits de l'école. Monsieur Jean-Pierre FERRIER donne lecture du devis de l'entreprise SORGUE, pour un montant de 39630€. Le conseil accepte à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe d'une demande de DETR et d'un autofinancement.

### - **Logement de la Cure**

Après la réfection du logement de La Cure, le conseil souhaite fixer le prix du loyer à 290€. Les membres sont d'accord à l'unanimité.

### - **Questions diverses**

#### ▪ **Poteaux incendie**

Monsieur le Maire informe que la SAUR a eu le marché pour l'entretien des poteaux incendie sur l'intercommunalité. Un contrôle est obligatoire tous les 3 ans pour nos 29 poteaux au tarif de 34€/poteau soit 986€ /an.

Une vérification annuelle facultative est possible au tarif de 16€/poteau soit un coût de 464€/an en plus.

Le conseil opte pour la vérification obligatoire tous les 3 ans.

- **Commissions**

▪ **Matériels**

Monsieur Christophe TABOURET informe que le kangoo, donne des signes de fatigue.

La commission propose de se réunir le mardi 11 janvier à 19h00 pour étudier le sujet.

▪ **Bâtiments**

Monsieur Jean-Pierre FERRIER informe de travaux à faire par les employés sur le toit bâtiment salle multi-activités avec la nacelle et repeindre les lettres MAIRIE et ECOLES en rouge ou noire.

Monsieur Jean-Pierre FERRIER informe des travaux en cours à La Cure, reste l'entreprise BECHE et les radiateurs à poser.

▪ **Affouages**

Monsieur Christophe TABOURET informe que les partages ont été fait. Les affouagistes peuvent commencer.

▪ **Communication**

Madame Aurélie GAMBÉY informe que le bulletin est presque terminé. Il sera distribué fin décembre ou début janvier.

▪ **Foncier-urbanisme**

La commission va se réunir le mardi 18 janvier à 18h00 afin d'étudier l'implantation du futur lotissement « Boucle de la Baisse ».

▪ **Monument aux morts**

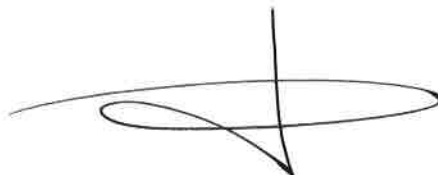
La commission va se réunir le mardi 25 janvier à 18h30 pour préparer l'inauguration.

▪ **Voirie**

La commission voirie va se réunir le samedi 8 janvier à 9h00 pour recensement de la voirie et des travaux à faire.

- **Vie communale**

Monsieur le Maire informe que vu la situation sanitaire actuelle, il n'y aura pas de cérémonie des vœux en 2022. Le prochain conseil est fixé au 21 janvier 2022 à 20h00

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line intersected by a horizontal line, with a large loop on the left side.